


 SÉANCE DU 13 avril 2023  
 (Date de convocation 07 avril 2023)

Délibération N° 20230413-8C

Le treize avril deux mille vingt-trois à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire.

Conseillers en exercice : 15  
 Nombre de présents : 11  
 Nombre de votants : 15  
 Pour : 15  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

**Étaient présents** : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne Lay, Mme Dominique Borgella-Adjudant, Mme Brigitte Bascaules, M. Sylvain Saligot, M. Benjamin Soucaze-Soudat, M. Thierry Ribeiro, Mme Sarah Laguerre, Mme Charlotte Foubert, Jean-François Rabaud formant le quorum des membres en exercice.

**Étaient absents** : M. Thibaut Maurin (procuration donnée à M. Etienne Lay), Mme Mélissa Pujo-Menjouet (procuration donnée à Mme Sarah Laguerre), Viviane Torné (procuration donnée à M. Jean-François Rabaud) et Aurore Ville (procuration donnée à Mme Catherine Pécondon-Montgaillard).

**Secrétaire de séance** : Charlotte Foubert.

Objet : Aménagement salle de spectacle YA Cuillé

Monsieur le Maire explique que la salle multi activités et de spectacles Yvonne Arène Cuillé (YAC) située au dans le bourg centre de Campan accueille très régulièrement des spectacles (Future Folk Stories, Légende de Lorenzo de Angelis, Dis Mamette les Pastourelles, ...) ou des conférences (journée de dépistages des cancers, ...).

La salle ne dispose pas d'un système d'éclairage performant ni d'un équipement pour permettre des visioconférences. Refaite en 2018, la salle multi-activités YAC est le seul lieu culturel de ce type sur la vallée de Campan.

Il est donc nécessaire de l'équiper cette salle en faisant l'acquisition d'une barre d'éclairage adaptée à sa configuration, d'un écran, d'un vidéoprojecteur ainsi que d'un routeur.

Le coût total de l'opération est estimé à 12 000€, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	€	RECETTES	€	%
Aménagement salle de spectacle et de multi activités Cuillé (éclairage + écran vidéoprojecteur + routeur)	12 000 €	ETAT	4 200 €	35%
		CD65	4 200 €	35%
		Autofinancement	3 600 €	30%
<b>TOTAL</b>	<b>12 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 000 €</b>	

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'équiper la salle Yvonne Arène Cuillé selon les modalités présentées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- **Article 1er** : d'équiper la salle Yvonne Arène Cuillé selon les modalités présentées ci-dessus,
- **Article 2** : d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- **Article 3** : de solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental selon le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- **Article 4** : de mandater Monsieur le Maire à tout mettre en œuvre pour la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait pour extrait conforme  
 Le Maire  
 Alexandre Pujo-Menjouet

